

L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	MINISTERE de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique	SIRET
Direction / Etablissement	Direction générale des douanes et droits indirects	
Service	Direction interrégionale des douanes et droits indirects Bretagne Pays de loire	Téléphone 0970275100
Adresse	N° : 7 Rue : place Mellinet Commune : NANTES Code postal : 44100	Courriel di-nantes@douane.finances.gouv.fr
Responsable du recrutement	MME SOULA 09.70.27.52.19	Téléphone
Fonction	Chef du pôle RH par intérim myriam.soula@douane.finances.gouv.fr	Courriel

L'OFFRE DE RECRUTEMENT					
Corps / Cadre d'emplois	agent PACTE (titularisable cat.C)	Date de début	1	12	23
Emploi exercé	ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES	Date de fin	30	11	24
Rémunération brute mensuelle	1 898,12 € bruts mensuels (juin 2023)	Durée hebdomadaire de travail	35h		
Conditions particulières d'exercice de l'emploi					
Descriptif de l'emploi					
Lieu d'exercice de l'emploi	DI des douanes 7 place Mellinet 4400 NANTES				
Domaine de formation souhaité	RH – gestion administrative				
Nombre de postes ouverts	1				

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures	6	9	2023
Lieu des épreuves de sélection	7 place Mellinet 44000 NANTES		

Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente et aux directeurs départementaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de ce ou de ces mêmes départements .

CADRE RESERVE A L'ANPE

Date de réception 30 6 23 N° d'enregistrement : 156QQFB

Pour de plus amples informations sur le PACTE, consultez le site www.fonction-publique.gouv.fr - rubrique Pacte

Conditions particulières d'exercice de l'emploi	poste administratif en bureau
Descriptif de l'emploi	L'assistant(e) RH s'investit dans les domaines : 1. Secteur Accidents, Maladies, Absences ; Gestion des arrêts de travail, gestion des cures et congés maternité 2. Aménagements de poste ; Suivi des demandes des médecins de travail 3. Aptitude aux fonctions pour les agents ; Organisation des visites chez les médecins agréés 4. Gestion du temps et des absences. Suivi de la campagne CET (Compte épargne temps)